UV ASSURANCE



L'Éveil

Programme d'assurance **0 - 36 mois**

Protégez votre enfant ! Il est ce que vous avez de plus précieux.
C'est pourquoi nous vous offrons une **protection d'assurance gratuite pour un an.**

Résumé des protections offertes	Montant de la protection	Durée de la protection
Décès naturel	2 500 $	Jusqu'à 25 ans
Décès accidentel	10 000 $	À vie
Mutilation accidentelle	Jusqu'à 50 000 $	À vie
Fracture accidentelle	Jusqu'à 250 $	À vie
Remboursement de certains frais médicaux	Jusqu'à 1 500 $	À vie

La couverture d'assurance débute à la plus éloignée des dates suivantes : le 15e jour de vie de l'enfant ou la date de réception par la Compagnie de la proposition.

La période de gratuité de 12 mois débute à la date de réception par la Compagnie de la proposition.

Remboursement de frais

25 $ 1er contrat souscrit + **50 $** 2e contrat souscrit + **100 $** 3e contrat souscrit et les suivants

Au cours des 12 mois suivant la souscription d'un enfant au produit L'Éveil, les membres de sa famille immédiate bénéficient d'un remboursement de frais, applicable à la première année d'adhésion, sur d'autres produits d'assurance de UV Assurance.

☐ Oui, je désire profiter de l'offre du programme L'Éveil, une assurance gratuite pour les 12 premiers mois. Cette offre n'entraîne aucune obligation de ma part. Si je le désire, le renouvellement de la protection sera possible à 18 $/an après 12 mois.

Propriétaire du contrat

Nom _____ Prénom _____

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Adresse _____

App. _____ Ville _____

Province ___ Code postal _____

Tél. rés. ___-___-____ Tél. cell. ___-___-____

Courriel _____

Information du conseiller

Nom _____ Prénom _____

Code du conseiller _____ Code d'agent général _____

Enfant ☐ Garçon ☐ Fille ☐ Inconnu

Nom _____

Prénom _____

☐ Date de naissance de l'enfant

☐ Date prévue de l'accouchement

A A A A M M J J

(32 semaines de grossesse et plus)

Signature du propriétaire (si présent)

Signature du conseiller

uvassurance.ca

UV Assurance est une marque de commerce déposée de L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance.

Usage du Français : UV Assurance doit s'assurer du respect de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. En tant que conseiller, vous devez présenter la documentation en français à votre client québécois anglophone. Comme vous êtes celui qui complète la présente proposition, vous devez obtenir sa volonté expresse de poursuivre en anglais après lui avoir présenté la documentation française.

☐ Mon client est francophone ☐ Mon client ne réside pas au Québec

☐ J'atteste avoir offert à mon client, qui réside au Québec, une copie de la proposition en français, et ce, avant sa signature dans la version anglaise Après avoir examiné la version française, mon client a demandé à ce que la présente proposition, son contrat et tout document lié au contrat soient rédigés en anglais. Il s'agit de sa volonté expresse d'être lié par la version anglaise uniquement, et ce pour tous les autres documents liés rédigés en anglais.

Avis de constitution d'un dossier et de collecte, utilisation et communication des renseignements personnels aux assurés et au(x) propriétaires(s)

Dans la présente section, le terme « renseignements personnels » fait référence aux renseignements vous concernant et permettant de vous identifier, directement ou indirectement. Vos renseignements personnels seront recueillis, utilisés, communiqués et traités :

- Pour les raisons et finalités décrites dans la présente proposition;
- Selon les moyens déterminés dans la présente proposition;
- Comme il peut être décrit avant de les recueillir, de les utiliser ou de les communiquer; et
- D'une autre façon permise par la loi.

Pour quelles raisons UV Assurance collecte-t-elle vos renseignements personnels ?

Pour UV Assurance, protéger vos renseignements personnels est primordial. C'est pourquoi nous vous informons que nous recueillons, utilisons et communiquons vos renseignements personnels avec votre consentement, à moins que la loi nous autorise à le faire autrement, et ce, pour la durée nécessaire aux fins ci-dessous :

- Vous identifier;
- Établir et mettre à jour votre profil, vos besoins et vos objectifs;
- Évaluer vos demandes et votre admissibilité à nos produits et services;
- Vous communiquer des conseils liés à votre situation;
- Administrer vos contrats ainsi que vos produits ou services (ex. : tarification, sélection des risques, souscription, traitement de vos réclamations, etc.);
- Se conformer à des exigences légales et réglementaires (ex. : pour prévenir, détecter ou réprimer les infractions, les cybermenaces, a fraude, etc.);
- Obtenir votre opinion en lien avec nos produits ou services;
- Vous proposer des offres et des conseils personnalisés sur nos produits ou nos services (voir votre droit de retrait de consentement) selon vos préférences et conformément aux règles relatives aux communications électroniques et téléphoniques;
- Mener des études et des recherches incluant la conception et l'application de modèles statistiques dont certains peuvent permettre de créer ou d'inférer de nouvelles informations à votre sujet.

De quelles façons UV Assurance recueille-t-elle vos renseignements personnels ?

Nous pouvons recueillir vos renseignements personnels par téléphone, en personne, et à l'aide de nos formulaires et de nos interfaces numériques.

À qui UV Assurance communique-t-elle vos renseignements personnels ?

Pour les raisons mentionnées plus tôt, et seulement s'ils sont liés à vos produits ou services, nous communiquons vos renseignements personnels à nos sociétés affiliées et à nos réseaux de distribution ainsi qu'à des tiers, dont certains peuvent être situés à l'extérieur du Québec et du Canada. Un tiers est une personne externe, qui n'est pas partie à la relation entre UV Assurance et vous.

Ces tiers peuvent inclure :

- Votre conseiller en sécurité financière et son cabinet ou agent général;
- D'autres institutions financières, comme la vôtre, des assureurs ou des réassureurs;
- Les agents de renseignements personnels;
- D'autres organismes ou entités détenant des renseignements sur vous, entre autres, en assurance, en fraude ou en indemnisation;
- Des ministères et des organismes gouvernementaux ou des autorités réglementaires;
- Des mandataires et fournisseurs de services (p. ex. : services technologiques, services d'impression et d'expédition de documents, etc.)
- Toute personne ou organisation à laquelle vous avez donné notre consentement;
- Toute personne autorisée par la loi.

Notez que dans tous les cas, nous nous assurons qu'ils respectent la protection de vos renseignements personnels.

Sur réception du présent document, soit votre proposition d'assurance, vous consentez à ce que UV Assurance ouvre un dossier où vos renseignements personnels seront conservés et traités de manière confidentielle. UV Assurance pourra accéder à votre dossier ainsi qu'auxdits renseignements personnels à partir de son siège social et ils ne seront consultés que par les employés et représentants autorisés de UV Assurance qui doivent y avoir accès dans le cadre de leur travail. Vos renseignements pourraient également être utilisés, consignés et consultés de façon sécurisée dans d'autres pays selon les lois qui y sont applicables. À titre d'exemple, les renseignements pourraient être communiqués en réponse à des demandes émanant de gouvernements, de tribunaux ou d'autorités chargés de l'application des lois de ces pays Il est aussi possible que vos renseignements personnels soient communiqués à vos bénéficiaires relativement à une demande de règlement (par exemple, en cas de décès).

Le retrait de votre consentement

En tout temps, vous pouvez retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation de vos renseignements personnels. Sachez que le retrait de votre consentement peut entraîner des conséquences légales ou contractuelles dans le cadre de votre demande d'assurance, telle que l'impossibilité de vous offrir le produit financier ou les services demandés. Dans un tel cas et à votre demande, le représentant de UV Assurance veillera à vous expliquer cesdites conséquences.

Accès à votre dossier et correction de vos renseignements personnels

Sur demande, vous pouvez également être informé des catégories de personnes qui ont accès à vos renseignements au sein de UV Assurance et de la durée de conservation de ces renseignements. Vous pouvez avoir accès à votre dossier et à vos renseignements recueillis pour en vérifier l'exactitude et faire rectifier des renseignements si vous démontrez qu'ils sont inexacts, incomplets, ambigus, périmés ou non nécessaires. Pour accéder à votre dossier, faire corriger vos renseignements, être informé de la durée de conservation de vos renseignements, retirer votre consentement ou tout simplement avoir des réponses à vos questions, vous devez faire une demande écrite à l'attention du Responsable de la protection des renseignements personnels de UV Assurance aux coordonnées suivantes :

Responsable de la protection des renseignements personnels

1990 rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (QC) J2C 7G7 | ResponsablePRP@uvassurance.ca
Pour consulter notre politique de confidentialité, visitez notre site web à www.uvassurance.ca/protection-des-renseignements-personnels/.